

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2024/17

Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35

Titulaires présents : 26

Suppléants votants : 0

Procurations : 04

Votants : 30

Pour : 30

Contre : 00

Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq mars à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle des fêtes des Cars, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 28 février 2024

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (Procuration de M. RICHIGNAC Guillaume), Mme JACQUEMENT Eliane, Mme MAYOUSSE Martine (procuration de M. BREZAUDY Alain), M. BROUSSE Hervé, Mme DESSEX Martine, M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, MM. DEVARISSIAS Philippe, GOUDIER Jean-Louis, CHAMINADE Gérard, Mme BELAIR Florence, MM. GAYOT Loïc, MASSY Jean-Marie, ESCOUBEYROU Pascal, GERVILLE-REACHE Fabrice, Mme LACORRE Valérie (Procuration de M. CARPE Jean-Christophe), Mme LANTERNAT Floriane, M. LE GOFF Jean, Mme LACOTE Bernadette, MM. BARRY Jacques, MARCELLAUD Didier (Procuration de Mme CHEYRONNAUD Céline), Mme HILAIRE GENIN Karine. MM. DELOMENIE Bernard, CUILLERDIER Simon, Mme VALLADE Sylvie et M. DOGNON Jean-Bernard.

EXCUSES : MM. RICHIGNAC Guillaume, BREZAUDY Alain, BONNAT Christian, M. CAILLOT Alain, CARPE Jean-Christophe, JAVERLIAT Louis, GARNICHE Roland, Mme CHEYRONNAUD Céline, M. DARGENTOLLE Georges

SECRETAIRE : M. CHAMINADE Gérard

Objet : Complément à l'aide Fond de Soutien à l'Economie Locale (FSEL) pour la SARL REVE EN VAN (Monsieur Nicolas DANGLES)

Exposé :

La SARL Rêve en van a été créé en 2020. Son gérant est M. Nicolas Dangles. Son activité est l'aménagement et la location de vans (véhicules de loisirs). Elle est installée dans un local situé 1 rue Saint-Ferreol à Nexon.

L'entreprise met en œuvre des travaux d'amélioration du confort thermique de son local. Une aide au titre du Fond de Soutien à l'Economie Locale (FSEL) de 1374€ lui a été accordée pour cette opération par délibération du Conseil communautaire du 27 mars 2023.

Les travaux effectués à ce titre, en particulier le changement de porte coulissante, rendent nécessaire un remplacement des dalles isolantes du plafond de l'atelier.

La SARL sollicite ainsi un complément d'aide au titre du FSEL de la Communauté de communes de 257 €, représentant 20% d'une dépense d'un montant estimé de 1 288 €HT.

Le montant d'aide FSEL incluant ce complément se monterait à 1 631 €, restant inférieur au plafond d'aide FSEL fixé à 3 000 €.

Le Bureau Communautaire du 19 février 2024 a émis un avis favorable sur ce dossier.

Délibération :

Vu la Délibération du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2018 de mise en place d'un Fond de Soutien à l'Economie Locale (FSEL) pour les entreprises non éligibles au dispositif de soutien à l'immobilier d'entreprises ;

Vu la Délibération du Conseil communautaire en date du 8 décembre 2020 relative au règlement du Fond de Soutien à l'Economie Locale (FSEL) ;

Vu la Délibération du Conseil communautaire en date du 27 mars 2023 ;

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240305-D2024-17-DE
Date de télétransmission : 07/03/2024
Date de réception en préfecture : 07/03/2024

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Attribue** SARL REVE EN VAN, au titre du FSEL, une aide maximale complémentaire 257 €, représentant 20% de la dépense éligible, pour le remplacement des dalles isolantes du plafond de l'atelier,
- **Autorise** le Président à effectuer toute démarche et à signer tout document nécessaires au versement de cette aide.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 5 mars 2024.

Le Président,
Emmanuel DEXET

